

MUNICIPALITÉ D'UPTON

810, rue Lanoie, Upton, Québec, J0H 2E0
Téléphone : 450 549-5611 -- Télécopieur : 450 549-5045
Courriel: info@upton.ca -- Site internet: www.upton.ca

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussigné Cynthia Bossé, directrice générale, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le mardi 2 mars 2021 à 20h00, en la salle du Conseil du bureau municipal sise au 810 rue Lanoie à Upton, le Conseil prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Lot numéro : 1 960 365.

Adresse : rue Principale.

Dérogation demandée : Autoriser la création d'un lot pour une habitation trifamiliale d'une largeur minimale continue de 20,0 mètres. La largeur minimale continue, pour une habitation trifamiliale, est de 21,0 mètres carrés, tel que spécifié au tableau 5-1 de l'article 5.3 du Règlement de lotissement 2002-91.

Lors de ladite séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande selon la procédure de consultation écrite conformément au décret du gouvernement du Québec applicable en contexte de pandémie.

PROCÉDURE DE CONSULTATION ÉCRITE

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil concernant cette demande, en transmettant ses commentaires par écrit, au plus tard le mardi 2 mars 2021 à 8h30, soit par la poste à : Madame Annick Tremblay-Bouchard, adjointe à la direction, Municipalité d'Upton, 810, rue Lanoie, Upton, Québec, J0H 2E0 ou par la chute à courrier du bureau municipal situé à la même adresse, ou encore par courriel à : annick.tbouchard@upton.ca.

Tous les documents qui se rapportent à la demande de dérogation mineure peuvent être consultés au bureau municipal du lundi au jeudi, entre 8h30 et 12h00 et 13 h00 et 16h30 en prenant rendez-vous au 450 549-5627 ou en effectuant une demande par courriel à annick.tbouchard@upton.ca

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Donné à Upton, ce 11 février 2021.



Cynthia Bossé
Directrice générale
Municipalité d'Upton